

AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE PIÉTONNIÈRE SUR LA RUE KING À L'ISLE-AUX-ALLUMETTES

Contexte

L'Isle-aux-Allumettes est une municipalité de village du Québec, située dans la MRC de Pontiac, en Outaouais. Le secteur Chapeau de la rue King comprend tous les services essentiels au bien-être de la population, dont plusieurs commerces et services locaux. On y compte par exemple le CLSC, la Caisse populaire Desjardins, le bureau de poste, l'épicerie, la boulangerie, l'église, des écoles, une garderie et un bureau municipal. Plusieurs résidences pour personnes âgées sont également dans ce secteur.

Obstacle

Avant la réalisation de ce projet, il n'existait pas de voie piétonnière reliant la Haute-Ville et la Basse-Ville afin de s'y promener, de se reposer et de socialiser de manière sécuritaire.

Description du projet

Le projet, réalisé en 2018, visait l'aménagement d'un circuit piétonnier en criblure de pierre compactée comportant différentes zones pour relier la Haute-Ville à la Basse-Ville. Il a ainsi permis de sécuriser les déplacements des personnes âgées et des autres utilisateurs.

Il consistait également à l'aménagement de paliers munis de murales d'exposition, d'un belvédère, de panneaux d'exposition, de tables de pique-nique et de bancs publics. Un jardin commémoratif à vocation historique a complété cet aménagement. Grâce à ces réalisations, l'Isle-aux-Allumettes dispose aujourd'hui de cet aménagement exemplaire :

- **Un palier d'accueil (Haute-Ville) :**
 - Adjacent à la rue principale à une distance de 200 mètres d'une résidence pour personnes âgées, ce premier palier est accessible aux personnes ayant des incapacités motrices qui utilisent une aide technique pour se déplacer.
 - il comporte d'abord une halte d'accueil munie d'un abri belvédère, situé au même niveau que le sol où l'aire de retournement de 1,5 mètre est fort utile pour les utilisateurs d'une aide à la mobilité (fauteuil roulant, triporteur, etc.). Une bande garde-corps, détectable par une canne blanche, y a été installée;
 - une table à pique-nique accessible sur une dalle de béton permet aux visiteurs se déplaçant en fauteuil roulant de s'y attabler et de socialiser;
 - le lieu est identifié par une enseigne d'accueil visible.

- **Un palier central, reliant la Haute-Ville et la Basse-Ville :**

- le sentier est composé d'une série de panneaux exposant en images la municipalité et racontant son histoire grâce à des caractères facilement lisibles pour le public de tous âges;
- des lieux de détente sont aménagés tout au long du sentier. En effet, un total de six bancs publics, dont l'assise est droite, ont été installés sur une dalle de béton ce qui permet à toute personne se déplaçant avec un fauteuil roulant ou un triporteur de s'installer à proximité du banc;
- un éclairage uniforme et suffisamment fort permet d'accéder au sentier en soirée et offre une ambiance particulière au site. Les bancs sont bien éclairés. Les lampadaires solaires sont situés à l'extérieur du sentier et sont facilement détectables par une canne blanche;
- le secteur du sentier commémoratif consiste en un parcours sinueux avec végétation et flore bien entretenues. Cette zone est entièrement accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite.

- **Un palier d'accueil (Basse-Ville) :**

Le palier « Basse-Ville » est une porte d'accès à la rue principale par le bas de la pente de la rue King. L'espace en aval du palier accueille un stationnement pour automobiles et vélos. Grâce à un parcours sans obstacles jusqu'au lieu d'accueil, ce palier est accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite.

Coût estimé du projet

256 067 \$

